

**ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE**  
**ST-MICHEL, PROVINCE DE QUÉBEC**

**2023-2024**

PROCÈS VERBAL de la troisième rencontre du conseil d'établissement de l'école St-Michel tenue le 23 janvier 2024 à la bibliothèque de l'école.

**Présences**

<b>Parents</b>	Mme Véronique C-Bédard	M Nicola Centomo
	Mme Nathalie Methelus (19h18)	Mme Marie-Chantal Théoret
	M Stéphane Marcil	
<b>Enseignantes</b>	Mme Carolyne Himbeault	Mme Nancy Lefrançois
<b>Représentante du SDG</b>		Mme Carine Malo
<b>Représentante du personnel de soutien</b>		Mme Danielle Oigny
<b>Direction</b>	Mme Marie Claude Brin	

**Absences**

<b>Parents</b>	Mme Alexandra Lachapelle
<b>Représentant de la communauté</b>	M Patrick Phaneuf

**1. Mot de bienvenue**

M Marcil souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

**2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

M Marcil constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h10.

**3. Questions du public**

Aucun public n'est présent.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution #CE-2023-2024-19**

*Il est proposé par Mme Nancy Lefrançois d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2023**  
**Résolution #CE-2023-2024-20**

*Il est proposé par M Stéphane Marcil d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2023 tel que présenté.*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Révision budgétaire du budget de l'école 2023-2024**  
**Résolution #CE-2023-2024-21**

La direction de l'école présente la révision du budget de l'école fait au printemps dernier.

*Il est proposé par Mme Nathalie Methelus d'adopter la révision du budget 2023-2024 de l'école telle que présentée.*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Grille-matière 2024-2025**  
**Résolution #CE-2023-2024-22**

La direction de l'école présente la grille-matières 2024-2025.

*Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver la grille-matières 2024-2025 telle que présentée.*

**PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Amendement au code de vie de l'école 2023-2024**  
**Résolution #CE-2023-2024-23**

À la suite de la directive du ministre encadrant l'utilisation des appareils mobiles dans les établissements scolaires, nous avons dû mettre à jour notre code de vie afin de bien suivre cette directive.

Voilà ce qui a été ajouté :

**11. Appareils électroniques**

À l'école St-Michel-Archange, l'utilisation d'appareils électroniques personnels par les élèves est interdite durant les heures de présence à l'école, incluant le service de garde.

Il est interdit d'utiliser des cellulaires, des écouteurs et autres appareils mobiles (IPOD, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.), ordinateur ou appareil photo à l'école. Certains appareils électroniques peuvent être utilisés en classe lors des exceptions suivantes :

- Modalités d'intervention pédagogiques prises par l'enseignant;
- L'état de santé d'un élève\*;
- Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage\*;

\*Il est à noter que chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'école.  
Advenant le non-respect de cette consigne, l'appareil sera confisqué et remis à la direction.

*Il est proposé par M Nicola Centomo d'approuver l'amendement du code de vie de l'école 2023-2024 tel que présenté.*

#### **PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9. Campagne de financement / Pâques 2024**

##### **Résolution #CE-2023-2024-24**

Présentation de la campagne de financement chocolat de Pâques. Les profits de cette campagne seront utilisés pour des activités à l'école pour tous.

Présentation de la campagne de financement des chandails aux couleurs de l'école de l'école. Les profits de cette campagne aideront à payer une partie l'activité de début d'année en 2024-2025.

*Il est proposé par Mme Véronique C Bédard d'approuver les campagnes de financement telles que présentées.*

#### **PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10. Activités et sorties éducatives**

##### **Résolution #CE-2023-2024-25**

Festival Euréka pour les élèves de 5<sup>e</sup> année le 24 mai au Parc Jean Drapeau.  
Frais chargés aux parents de 16,75\$.

Prêts à rester seuls en parascolaire : frais chargés aux parents de 57\$.

Gardiens avertis en parascolaire : frais chargés aux parents de 67\$.

École de langues Intelfun en parascolaire : frais chargés aux parents de 180\$.

*Il est proposé par Mme Danielle Oigny d'approuver les activités telles que présentées.*

#### **PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11. Autres**

##### **11,1 : Mot de la déléguée au comité de parents**

Reconnaissance bénévole : la candidature de Mme Karine L'Écuyer sera présentée pour notre école.

### **11,2 : Mot de la direction**

Plan de rattrapage : un plan de rattrapage a été mis en place à la suite des huit journées de grèves du personnel à l'automne. Une heure par semaine durant huit semaines.

Élèves allophones : depuis le retour des fêtes nous avons reçu plusieurs élèves allophones. Une nouvelle réalité pour notre milieu. Les enseignantes qui ont reçu ces élèves ont eu une formation offerte par le CSS. L'équipe-école a été vraiment bienveillante et proactive face à cette nouvelle réalité.

Débarcadère : dans les jours à venir, le débarcadère sera à nouveau déplacé à côté de l'église étant donné que les travaux dans le stationnement de la place St-Michel sont terminés.

Campagne de financement : la campagne de financement des fromages a été une grande réussite. Un peu plus de 8 000\$ ont été amassés. La somme sera utilisée pour payer des activités de masse à notre école telles que la Chimie de Noël, la visite de Simon Boulerice (auteur) à notre école et aussi les activités de fin d'année à l'école.

### **12. Levée de l'assemblée**

#### **Résolution #CE-2023-2024-26**

*Les points à l'ordre du jour ayant tous été abordés, il est proposé par Mme Carolyne Himbeault de mettre fin à la séance du conseil d'établissement à 21h03.*

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Stéphane Marcil  
Président

---

Marie Claude Brin  
Direction